

# Vos questions sur l'environnement économique et financier

février 2012

## SOMMAIRE

- 1 la situation du Crédit Agricole Anjou Maine
- 2 résultats Crédit Agricole Anjou Maine
- 3 le plan d'adaptation du Crédit Agricole
- 4 l'exposition aux dettes souveraines
- 5 le cours de l'action Crédit Agricole S.A.
- 6 la notation des banques et assurances
- 7 le Crédit Agricole et le crédit
- 8 le mécanisme de garantie des dépôts
- 9 le champ d'action de ce fonds de garantie
- 10 mon argent

# Notre Caisse régionale

## 1- LA SITUATION DU CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE

La Caisse régionale n'est pas exposée aux dettes souveraines des Etats en difficultés.

86 % des résultats de la Caisse régionale Anjou Maine sont capitalisés chaque année pour renforcer la structure financière et soutenir son activité de prêteur.

**Les fonds propres** de la Caisse régionale sont élevés (IFRS : 2,2 Mds) et bien supérieurs aux obligations réglementaires. En effet **le ratio de solvabilité** de la Caisse régionale est de 16,59% au 31 décembre 2011 (le minimum requis est de 8%).

De plus, la Caisse régionale conserve une base de clientèle ancienne et fidèle : plus de 1 habitant sur 3 du Maine et Loire, de la Mayenne et de la Sarthe est client.

Enfin, la Caisse régionale développe des activités diversifiées sur tous les marchés (particuliers, professionnels, agriculteurs, entreprises, collectivités). **Elle réinvestit son épargne bilancielle à 100% sur son territoire.**

**Le cours du CCA** dont la valorisation est liée en majeure partie à l'évolution de l'actif net de la CR n'est pas impacté par les annonces. Ce cours a progressé de +4 % en 2011, cours au 31 décembre 2010 : 128,44€, cours au 31 décembre 2011 : 133,62€ (s'ajoute un dividende de 2,38€ soit 1,8%). Sa valeur reflète le développement et la rentabilité de notre Caisse régionale.

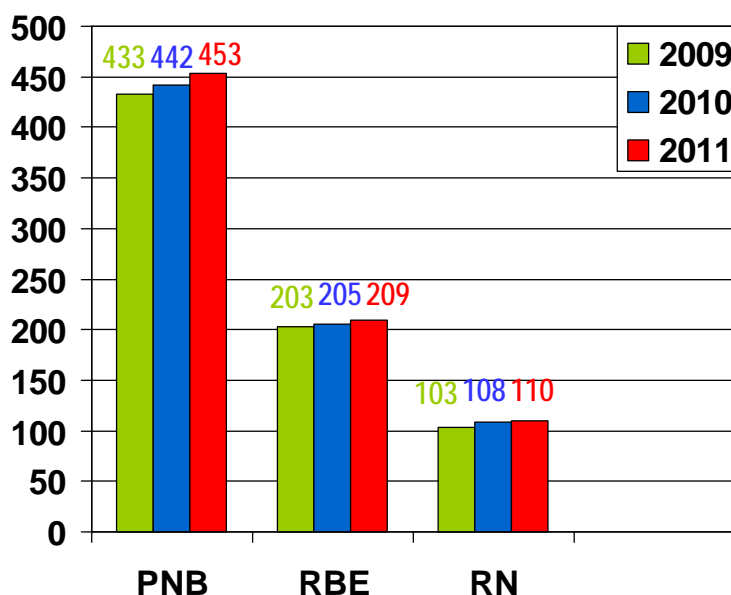
Aujourd'hui, la Caisse régionale c'est plus de 2000 salariés, et elle **prévoit de recruter** en 2012 entre 60 et 70 personnes pour des postes en Maine et Loire, Mayenne et Sarthe.

En 2012, la Caisse régionale entamera **un important programme d'investissement de rénovation de son parc immobilier** agences et siège du Mans (budget 2012 : 20,6M€) montrant ainsi sa confiance dans l'avenir.

L'ensemble du personnel de la Caisse régionale et plus particulièrement votre conseiller habituel restent à votre disposition pour toute explication ou besoin d'informations complémentaires.

## 2- RESULTATS DU CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE

**Un résultat net social de 110 M€ qui progresse de 2,2% en 2011**



PNB : produit net bancaire RBE : résultat brut d'exploitation RN : résultat net

## 3- LE PLAN D'ADAPTATION DU CREDIT AGRICOLE

Après la crise de cet été concentrée sur l'état grec, les questionnements sur l'endettement des états se sont élargis à l'ensemble des nations européennes. Cela a eu pour effet notamment une détérioration des conditions de financement, de la liquidité des marchés et de la tenue de l'Euro.

En parallèle, les autorités de contrôle ont décidé de demander aux banques de conforter très rapidement leurs fonds propres. Sur ce point, le groupe Crédit Agricole a d'ailleurs été reconnu comme l'un des plus solides. Ses capitaux propres s'élèvent à plus de 70 milliards d'euros. Le Groupe Crédit Agricole est la seule banque française qui n'a pas besoin de fonds propres supplémentaires d'ici à juin 2012. En effet, nous satisfaisons d'ores et déjà aux exigences en fonds propres retenues par l'Autorité bancaire européenne (9,6% de ratio EBA au 31 décembre 2011).

En outre, le Groupe continuera à renforcer ses fonds propres et sera au rendez-vous fixé en 2013 par les régulateurs dans le cadre des exigences réglementaires sur le capital des banques.

C'est le sens du plan d'adaptation qui a été annoncé le 14 décembre.

Ce plan d'adaptation met l'accent sur un nouveau modèle de banque de financement et d'investissement centré sur la proximité client.

Ces mesures traduisent la volonté du Groupe de servir ses clients et de contribuer au développement de l'économie française dont le Crédit Agricole est le premier financeur.

La mise en place de ce plan s'accompagne de réduction de postes qui se concentre sur les métiers spécialisés dans le crédit.

Cela concerne la Banque de Financement et d'Investissement (BFI) pour 500 postes en France et 1200 à l'international.

La BFI rassemble des activités de conseil, d'intermédiation et d'exécution ayant trait aux opérations dites de haut de bilan (introduction en bourse, émission de dette, fusion/acquisition) de grands clients corporate (entreprises, investisseurs, mais aussi Etats). La BFI est un acteur majeur dans le financement du transport aérien et ferroviaire.

Et Crédit agricole Consumer Finance pour 600 postes répartis entre la France et l'international. Crédit agricole Consumer Finance, commercialise en France ses produits sous les marques Sofinco et Finaref.

## 4- L'EXPOSITION AUX DETTES SOUVERAINES

Au 31 décembre, l'exposition bancaire du Crédit Agricole aux dettes souveraines des PIIGS (Portugal, Irlande, Italie, Grèce, Espagne) est en baisse de 56% en 6 mois (soit -6,7 Mds d'€) et ne représente plus que 0.3% de son total Bilan.

Portugal	628 m€
Irlande	160 m€
Italie	3962 m€
Grèce	115 m€
Espagne	281 m€

Concernant les sociétés d'Assurance du Groupe, l'exposition aux dettes souveraines des mêmes pays est limitée à 8% du portefeuille total des placements de 181 milliards d'euros (hors UC) en valeur de marché au 30/12/2011. Elle est en baisse de 42% en 6 mois (soit -11 Mds d'€).

Portugal	1877 m€
Irlande	1309 m€
Italie	7078 m€
Grèce	1890 m€
Espagne	3155 m€

## 5- LE COURS DE L'ACTION CREDIT AGRICOLE S.A.

Des craintes sont apparues quant à la résolution de la crise de la dette qui pénalise les entreprises détentrices de titres d'Etats, les banques en premier lieu.

Dans l'environnement économique et financier actuellement très tourmenté, les marchés amplifient les incertitudes politiques et économiques. Toutes les valeurs financières sont concernées. De ce fait, le cours de bourse ne reflète ni la valeur comptable ni la solidité du Crédit Agricole, leader en France de la banque de proximité et premier financeur de l'économie française.

Compte tenu des résultats de Crédit Agricole S.A. en 2011, le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. proposera à l'Assemblée Générale 2012 de ne pas verser de dividendes. Il aurait été incohérent de prélever sur nos réserves au moment où les marchés et les autorités poussent au renforcement des fonds propres des banques.

## 6- LA NOTATION DES BANQUES ET ASSURANCES

Toutes les notes comprises entre AAA et A inclus correspondent à des signatures de bon niveau pour les agences de notation.

Crédit Agricole S.A. reste donc à un niveau de notation enviable grâce à sa gestion rigoureuse, à la solidité de son modèle de banque universelle de proximité. Ses fonds propres, qui atteignent plus de 70 milliards d'euros, sont en adéquation avec ses risques, comme l'ont souligné les résultats des stress tests publiés par l'EBA le 8 décembre 2011, qui placent le Groupe Crédit Agricole (9.23%) au premier rang des banques françaises.

Banques	Standard and Poor's	Fitch	Moody's
RABOBANK	AA <i>neg</i>	AA <i>stable</i>	Aaa <i>neg</i>
BNP PARIBAS	AA- <i>neg</i>	A+ <i>stable</i>	Aa3 <i>neg</i>
BANCO SANTANDER	A+ <i>neg</i>	AA- <i>neg</i>	Aa3 <i>neg</i>
HSBC	AA- <i>stable</i>	AA <i>neg</i>	Aa2 <i>neg</i>
CREDIT SUISSE	A <i>neg</i>	AA- <i>neg</i>	Aa2 <i>neg</i>
BBVA	A <i>neg</i>	A+ <i>neg</i>	Aa3 <i>neg</i>
CREDIT MUTUEL – CIC	A+ <i>stable</i>	A+ <i>stable</i>	Aa3 <i>neg</i>
DEUTSCHE BANK	A+ <i>neg</i>	A+ <i>neg</i>	Aa3 <i>neg</i>
ING BANK	A+ <i>stable</i>	A+ <i>stable</i>	Aa3 <i>neg</i>
<b>CREDIT AGRICOLE</b>	<b>A <i>stable</i></b>	<b>A+ <i>stable</i></b>	<b>Aa3 <i>neg</i></b>
SOCIETE GENERALE	A <i>stable</i>	A+ <i>neg</i>	A1 <i>neg</i>
BPCE	A <i>stable</i>	A+ <i>neg</i>	Aa3 <i>neg</i>
INTESA SANPAOLO	BBB+ <i>neg</i>	A- <i>neg</i>	A2 <i>neg</i>
ALLIANZ	AA <i>neg</i>	AA- <i>stable</i>	Aa3 <i>neg</i>
AXA	A <i>neg</i>	A <i>stable</i>	Aa3 <i>neg</i>
GENERALI	AA- <i>neg</i>	BBB+ <i>neg</i>	A2 <i>neg</i>
GROUPAMA	BBB- <i>neg</i>	BBB <i>neg</i>	-

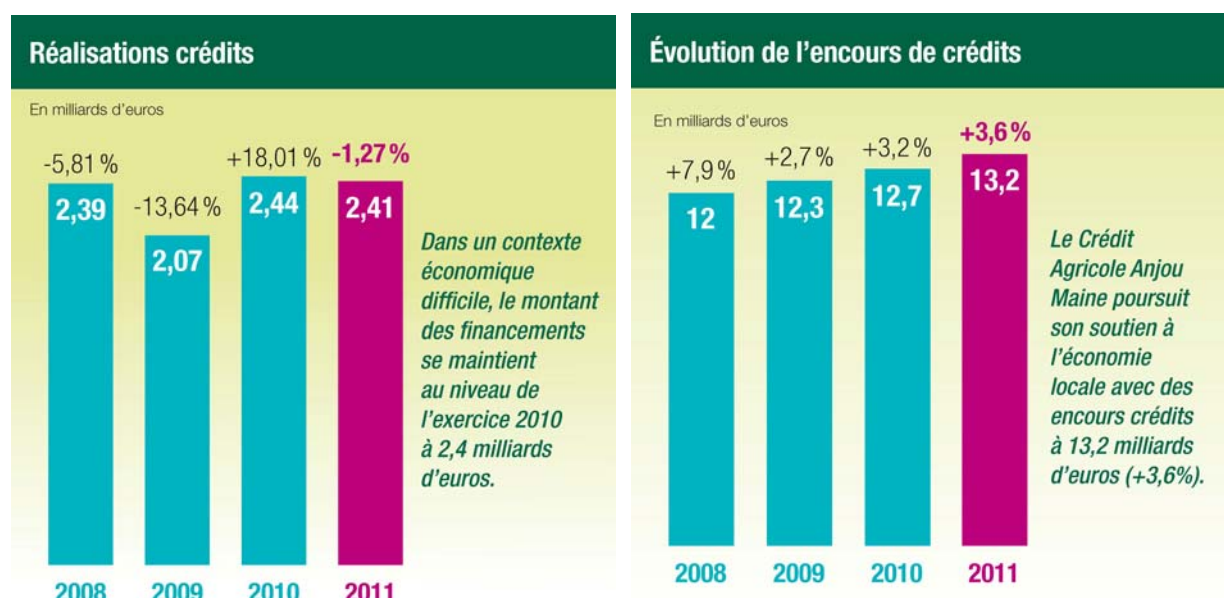
## 7- LE CREDIT AGRICOLE ET LE CREDIT

Le Crédit Agricole a la volonté de poursuivre son soutien à l'économie locale en continuant à accorder des crédits pour accompagner l'économie des territoires.

L'évolution des taux de crédit dépendra des conditions d'accès au marché des banques de la zone euro.

En 2011, les encours de crédits pour le Crédit Agricole représentent 478 milliards d'euros soit une progression de 4,6%.

### Les crédits : Caisse régionale Anjou Maine



## 8- LE MECANISME DE GARANTIE DES DEPOTS

Tout établissement de crédit, donc le Crédit Agricole, agréé par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (CECEI) est, obligatoirement et de plein droit, adhérent au Fonds de Garantie des Dépôts.

Ce fonds gère notamment :

- le mécanisme de garantie des dépôts ayant pour objet d'indemniser les déposants en cas d'indisponibilité de leurs dépôts et autres fonds remboursables,
- le mécanisme de garantie des titres qui a pour objet d'indemniser les créances résultant de l'incapacité d'un établissement de crédit notamment à restituer conformément aux conditions légales et contractuelles applicables, les instruments financiers.

Retrouver le guide sur la garantie des dépôts en cliquant sur le lien suivant :

[Garantie des dépôts](#)

## 9- LE CHAMP D'ACTION DE CE FONDS DE GARANTIE

Les modalités de mise en œuvre de chacun des mécanismes sont définies par les textes réglementaires ; néanmoins, en substance concernant les montants garantis :

Au titre des dépôts (compte courant, épargne livrets, DAT, épargne logement...), la garantie a été portée en octobre 2010 à 100.000 euros, pour l'ensemble des dépôts d'un même déposant auprès du même établissement de crédit, quelque soit le nombre de dépôts.

Pour les personnes physiques, ce plafond bénéficie à chaque titulaire d'un compte joint et à chaque enfant ayant un compte.

Pour les personnes morales, ce plafond bénéficie à chaque société, quelque soit le nombre d'associés. Ainsi, si le client est client à titre personnel, il bénéficiera du plafond. S'il est associé d'une société, sa société bénéficiera également du plafond.

Pour les titres (compte de titres, PEA...), le plafond de garantie est de 70.000 euros (pour les personnes physiques comme pour les personnes morales). En revanche, les dépôts en espèces liés aux comptes de titres et de PEA entrent dans le plafond de 100.000 euros de la garantie des dépôts en espèces.

Pour les contrats d'assurance-vie souscrits à votre nom : un fonds dit de garantie des assurés contre la défaillance des sociétés d'assurance de personnes, régi par le code des assurances (articles L 423-1 et suivants et R 423-1 et suivants), peut intervenir soit en complément lorsqu'une autre entreprise accepte la reprise d'une partie des engagements initiaux envers les assurés, soit, si aucun transfert à un autre assureur n'est possible, par une indemnisation directe des assurés. Des plafonds sont prévus par personne et indépendamment du nombre de contrats détenus : 70.000 euros pour la règle générale, 90.000 euros pour les rentes d'incapacité ou d'invalidité et les rentes résultant de contrats d'assurance en cas de décès) (article R 423-7 du code précité).

## 10- MON ARGENT

Dans une conjoncture aussi volatile, il est nécessaire de faire preuve de recul et de bien prendre en compte toutes les options et conséquences afin de ne pas céder à la panique.

Les fondamentaux restent d'actualité :

- diversifier son patrimoine entre différents supports (Livrets, Assurance-vie, Immobilier...)
- adapter les supports aux besoins et aux durées d'investissements
- se fixer des limites de risque par support
- n'investir sur des supports risqués que l'argent disponible à moyen terme.